

## FINANCES ET MARCHES PUBLICS

### **POINT 03 : ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE CŒUR DE VILLAGE – ILOT MAIRIE SIS 19 RUE DU PRESOIR**

*2 annexes*

La commune a souhaité faire l'acquisition du fonds de commerce au 19 rue du Pressoir afin de soutenir l'activité commerciale en centre-ville par l'ouverture d'une brasserie.

Ce fonds de commerce est situé dans le cœur de village au niveau de l'îlot sud à proximité de la mairie. D'une surface utile de 71,11m<sup>2</sup> et d'une surface extérieure de 58.05m<sup>2</sup> (47.16m<sup>2</sup> de terrasse et 10.89 m<sup>2</sup> de jardin), ce projet permettra de proposer aux habitants une nouvelle offre de restauration et contribuera à l'attractivité et au dynamisme commercial de ce nouveau quartier.

La commission Finances et Marchés Publics réunie le 14 juin 2024, a émis un avis favorable/défavorable.

Il est demandé au conseil municipal de :

**ARTICLE 1 : APPROUVER** l'acquisition par la ville du fonds de commerce inscrit au 17 rue du Pressoir à Marolles-en-Brie.

**ARTICLE 2 : FIXER** le montant de l'acquisition entendue gré à gré, à un montant de 172 000 €HT, soit 206 400 €TTC.

**ARTICLE 3 : AUTORISER** Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant et tous les actes afférents.

**ARTICLE 4 : DIRE** que la dépense correspondante sera inscrite au budget des exercices concernés.